



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2017

La DGALN vous propose l'action de formation n° 17-256

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION BATIMENT DURABLE

Prise en compte de la performance environnementale des bâtiments neufs au travers de l'expérimentation E+/C-

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « Bâtiment durable » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet : <http://intra.dgaln.i2/les-parcours-de-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.i2/l-offre-de-formation-pour-les-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://intra.cmvrh.i2/acces-a-l-offre-de-formation-du-r6.html>

QUAND ?

les dates, lieux des formations et dates limite d'inscription figurent sur la page « **IDENTIFICATION DES FORMATIONS** »

OÙ ?

Cette formation se déroule dans plusieurs CVRH : **Tours, Paris et Nancy**

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DHUP/QC/QC2
chef(fe) de projet : Laurent GULDNER
Tél. : 01 40 81 27 23
laurent.guldner@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation
Brigitte PELUCHON – Chargée de projet formation

vos contacts aux CVRH

figurent sur la page « **IDENTIFICATION DES FORMATIONS** »

les objectifs de la formation

Permettre aux participants de comprendre, de s'approprier, de relayer et d'orienter sur :

- les contextes européen et national relatifs à la prise en compte d'une approche globale et multicritère dans la construction,
- les bases techniques et méthodologique de la performance environnementale des bâtiments (analyse en cycle de vie : ACV),
- le cadre et les objectifs de l'expérimentation « énergie positive – réduction carbone » (E+C-) mise en œuvre par le ministère,
- le paysage actuel des démarches de qualité, certifications et labels environnementaux.

le public concerné – les pré-requis

Cibles multiples :

- correspondants / responsables / chefs de projets / référents « qualité environnementale bâtiment » en DREAL et en DDT(M),
- tous les agents chargés de mettre en œuvre les politiques publiques dans le champ de la qualité de la construction,
- tous les agents en charge d'opérations de construction ainsi que de maîtrise d'ouvrage publique.

Il n'y a pas de pré-requis nécessaire à cette formation.

IDENTIFICATION DES FORMATIONS

ACTEURS CVRH	DONNEES FORMATION – COORDONNEES CVRH
CVRH concerné : TOURS Chef(fe) de projet : Denis DUC Coordonnées : 02 47 60 54 12 Assistante : Marie BALLON Coordonnées : 02 47 60 54 18	Dates de la formation : Jeudi 21 et vendredi 22 septembre 2017 Date limite d'inscription : 1^{er} septembre 2017 Lieu de la formation : 58, rue Roger Salengro - 37015 TOURS adresse courriel : Pole-Formation.Cvrh-Tours@developpement-durable.gouv.fr
CVRH concerné : PARIS Chef(fe) de projet : Serge ANDRIAN Coordonnées : 01 70 60 76 65 Assistante : Céline VENTHOU-DUMAINE Coordonnées : 01 70 64 27 62	Dates de la formation : Mardi 3 et mercredi 4 octobre 2017 Date limite d'inscription : 8 septembre 2017 Lieu de la formation : 2 rue Alfred Fouillée - 75013 PARIS adresse courriel : iade.cvrh-paris.cmrh.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr
CVRH concerné : NANCY Chef(fe) de projet : David MACAIGNE Coordonnées : 03 83 80 46 18 Assistante : Brigitte CESARO Coordonnées : 03 80 80 46 00	Dates de la formation : Jeudi 7 et vendredi 8 décembre 2017 Date limite d'inscription : 10 novembre 2017 Lieu de la formation : Abbaye des Prémontrés 54700 PONT A MOUSSON adresse courriel : formation.cvrh-nancy@developpement-durable.gouv.fr

CONTEXTE

1) Le secteur du bâtiment est un grand consommateur de ressources naturelles qui englobent les matières premières telles que les combustibles, les minéraux et les métaux, mais également l'eau, le sol et l'air :

- énergie : 44% de la consommation d'énergie finale totale,
- changement climatique : 25% des émissions de CO₂,
- ressources en eau : 17% des prélèvements en eau potable,
- déchets : 253 millions de tonnes de déchets par an générés par le BTP.

Ces ordres de grandeurs mettent en exergue, d'une part, l'impact majeur du bâtiment sur l'environnement, d'autre part sa grande dépendance aux ressources naturelles.

2) C'est pourquoi des objectifs de réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments se retrouvent dans la législation nationale au travers de :

- la loi Grenelle II qui introduit une obligation, sans date d'application, d'exigences multicritères sur l'ensemble du cycle de vie,
- la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) qui introduit la massification des bâtiments à énergie positive et l'obligation de prendre en compte un niveau d'émissions de gaz à effet de serre, sur le cycle de vie, dans les constructions neuves dès 2018.

3) Afin de répondre à ces objectifs, le ministère a mis en place, au printemps 2015, avec les acteurs volontaires du secteur de la construction la démarche de « performance environnementale des bâtiments neufs » (PEBN). Cette démarche qui concilie les enjeux de la réglementation thermique (RT2012) et des bâtiments à énergie positive ainsi que de la prise en compte des impacts environnementaux de ces bâtiments sur le cycle de vie (ACV) a abouti en octobre 2016 à un référentiel définissant une méthode de calcul et des valeurs cibles. Dans la foulée de sa publication, l'expérimentation « énergie-carbone » (E+C-) a été officialisée avec les acteurs le 17 novembre 2016. Cette expérimentation a pour ambition de préparer, par le retour d'expérience, le cadre méthodologique et les niveaux d'exigences de la future réglementation bâtiment tout en accompagnant les acteurs dans leur montée en compétence.

4) Cette formation prend tout son sens dans ce contexte d'évolution des orientations du ministère vis-à-vis des enjeux énergétique (post RT2012) et environnementaux des constructions neuves. En effet, l'objectif de cette formation est de donner aux stagiaires la possibilité de s'approprier le contexte actuel, les bases techniques et méthodologiques (ACV). Mais également la mise en œuvre de l'expérimentation bâtiment « énergie positive et réduction carbone » (cadre de préparation de la future réglementation) et le rôle moteur des services dans l'accompagnement des acteurs locaux et l'appropriation de ces éléments.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants

- 1 personne du CEREMA
- 1 personne de la DHUP/QC
- 1 MOA ou MOE ou architecte (après-midi : 1^{er} jour - séquence 4)

Programme indicatif

<p><u>Matin : 1^{er} jour</u></p> <p>1) message général :</p> <p>-contextes européen et national, -orientations du ministère, -articulation expérimentation « énergie positive – réduction carbone » (E+C-) et future réglementation bâtiment neuf.</p> <p>2) bases techniques et méthodologiques de l'analyse en cycle de vie (ACV)</p> <p><u>Après-midi : 1^{er} jour</u></p> <p>3) spécificités de l'expérimentation E+C- ; partie 1/3</p> <p>-cadre méthodologie.</p> <p>4) temps d'échanges : avec un maître d'ouvrage, maître d'œuvre ou architecte</p> <p>-quels retours d'expériences sur l'ACV bâtiment ou l'expérimentation E+C- ?</p>	<p><u>Matin : 2^e jour</u></p> <p>5) spécificités de l'expérimentation E+C- ; partie 2/3</p> <p>-cadre méthodologique suite et fin, -exigences.</p> <p>6) temps d'échanges :</p> <p>-retours sur le temps d'échanges de la veille -quels rôles vis-à-vis de l'expérimentation E+C-?</p> <p><u>Après-midi : 2^e jour</u></p> <p>7) spécificités de l'expérimentation E+C- ; partie 3/3</p> <p>-label E+C- et paysage des démarches environnementales.</p> <p>8) temps d'échanges :</p> <p>-comment porter l'expérimentation E+C- ?</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

BULLETIN D'INSCRIPTION

PNF DGALN 2017 - Action n° 17-256

(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription
à l'adresse courriel indiquée dans la page « identification des formations »)

LA FORMATION : Parcours de professionnalisation « Bâtiment durable »

Prise en compte de la performance environnementale des bâtiments neufs au travers de l'expérimentation E+/C-

CVRH choisi : (cocher la case correspondante)

TOURS : <input type="checkbox"/>	PARIS : <input type="checkbox"/>	NANCY : <input type="checkbox"/>
Denis DUC	Serge ANDRIAN	David MACAIGNE
21 et 22 septembre 2017	3 et 4 octobre 2017	7 et 8 décembre 2017
Dates limite d'inscription		
1 ^{er} septembre 2017	8 septembre 2017	10 novembre 2017

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son droit individuel à la formation (D.I.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MEEM-MLHD <input type="checkbox"/>	MAAF <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service